

Normes d'éducation : Formulaires d'évaluation

Tous les formulaires d'évaluation doivent donner la possibilité aux participants d'effectuer ce qui suit :

1. Noter la pertinence du contenu du programme pour l'apprenant.
2. Noter l'efficacité éducative des présentateurs.
3. Noter la réalisation des objectifs d'apprentissage énoncés.
4. Communiquer leur impression de partis pris commerciaux ou d'autres partis pris déplacés.
5. Documenter ce qu'ils ont appris, ce à quoi ils ont été sensibilisés ou ce qu'ils prévoient changer.
6. Noter les occasions d'interaction.
7. Donner d'autres commentaires écrits.

Normes éthiques : Divulgaration

Tous les événements et les programmes approuvés aux sections 1 et 3 doivent être conformes aux normes de conflits d'intérêt suivantes :

1. Tous les membres de la faculté et du comité de planification participant aux événements agréés de DPC doivent fournir une description écrite de leur relation avec les membres de l'industrie pharmaceutique ou d'autres industries commerciales, comme l'indiquent les lignes directrices de l'AMC.
2. Tous les membres de la faculté et du comité de planification doivent communiquer toutes leurs relations (pas seulement celles liées au sujet discuté à l'événement) pendant les deux années précédentes.
3. La description écrite des relations des membres de la faculté et du comité de planification doit être transmise aux participants. Elle doit faire partie des documents écrits de conférence ou être décrite dans la deuxième diapositive au moment de la présentation.

Normes éthiques : Subventions à l'éducation sans restriction

Les subventions à l'éducation sans restriction constituent des sources de revenus données aux organismes médicaux afin de contribuer à l'élaboration d'activités ou de matériel de DPC sans conditions ni influence du donateur en ce qui concerne la conception, l'élaboration, la livraison et le contenu de ces activités ou matériel.